

ASSOCIATION « CENTRE DE LOISIRS UTILES DE WITTENHEIM »

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 septembre 2020

Pour l'exercice du 01.01.2019 au 31.12.2019

Les membres du Centre de Loisirs Utiles de Wittenheim se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 24 septembre 2020 dans les locaux de l'Accordéon Club Idéal de Wittenheim en exécution de la convocation adressée à chaque membre et par annonce parue dans la presse locale. Le Président ouvre la séance à 18h00. Il salue l'ensemble des adhérents présents ce soir et particulièrement M. VOGT, Conseiller départemental. M. le Maire et Mme VALLAT sont excusés. M. RICHERT, adjoint au maire nous rejoindra en cours de séance. Le président relève avec satisfaction l'arrivée de 28 nouveaux adhérents en 2020. Il adresse ses remerciements à toutes et à tous pour leur présence démontrant tout l'intérêt porté à l'association.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président fait observer une minute de silence en mémoire de M. Auguste DIETSH, ancien membre du comité, décédé le 4 février 2020.

Après cet instant de recueillement, il propose de passer à l'ordre du jour qui était le suivant :

1. Contrôle de la liste des présences.
2. Ouverture de l'Assemblée Générale.
3. Approbation du procès-verbal de l'A.G. O. du 21 mars 2019.
4. Rapport moral du président
5. Rapport d'activités des ateliers en 2019.
6. Bilan financier de l'exercice 2019.
7. Rapport des réviseurs aux comptes.
8. Quitus au Comité de Gestion.
9. Présentation du budget prévisionnel 2020
10. Election du tiers sortant du Comité.
11. Election de deux réviseurs aux comptes pour l'exercice 2020.
12. Nomination de deux scrutateurs pour l'exercice 2020.
13. Rappel du règlement intérieur.
14. Fixation du montant des cotisations pour 2021.
15. Projets d'activités pour 2020.
16. Intervention des élus.
17. Divers.

1 – Contrôle des présences :

Le décompte de la liste de présence contrôlée par Mme Marie-Stella MUNINGER et Mr Julien Vuailat Mr. (René WILLIGSECKER absent), donne les résultats suivants :

Nombre d'adhérents :	112	Quorum statutaire : 28
Membres présents :	25	
Pouvoirs :	32	
Total :	57	

Le quorum statutaire étant atteint, le président déclare ouverte l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020. Il rappelle que suite à la conjoncture sanitaire actuelle, il n'a pas insisté quant à une trop grande participation des adhérents. Habituellement il y a nettement plus de présents et moins de procurations.

2 - Ouverture de l'Assemblée Générale par le président.

Le quorum exigé par l'article 20 des statuts étant atteint, le président déclare valable la tenue de la présente assemblée générale et propose de passer à l'examen des points de l'ordre du jour.

3 – Approbation du PV de L'AG du 21 mars 2019 :

Le procès verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2019 était joint à la convocation envoyée à chaque adhérent et également consultable sur notre site Internet, chacun a donc pu en prendre connaissance en temps utile. En l'absence de toute remarque, le président propose à l'assemblée son approbation. Sans voix contre ni abstention, le PV est adopté à l'unanimité. Le président remercie le secrétaire pour la rédaction du PV et l'ensemble de son travail au cours de l'exercice.

4 - Rapport moral du président :

Dans son rapport moral, le président retrace les faits marquants de l'année 2019

Le comité s'est réuni à 10 reprises, s'ajoutent des réunions de préparation des différents évènements, réunions de bureau, préparations des fêtes et des marchés de Noël, de l'assemblée générale.

Les ateliers étaient ouverts à raison de 36 heures par semaine avec une fermeture pour congés du 5 au 13 mai, du 17 au 23 juin, du 14 juillet au 18 août et du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

La fréquentation a été en légère baisse avec comme conséquence une baisse des recettes mais malgré cela le budget présenté est positif.

Les journées de travail organisées les 20 mars et 19 octobre ont respectivement réunis 17 et 15 personnes.

Le nettoyage des vitres, l'entretien des espaces verts, l'entretien des machines et des locaux, les réunions du comité ainsi que la gestion de l'association totalise pour l'année 2019 923h00 de bénévolat soit 0,52 équivalent emploi.(ETP)

Plusieurs opérations ont contribué au développement des activités à savoir :

- parution d'articles dans la presse locale,
- mise à jour régulière de notre site Internet,
- participation aux activités organisées par la ville (carnaval, Witalsports à Décathlon les 5 et 6 septembre
- distribution de 500 tracts au Super U et à Castorama
- distribution de 1500 tracts par Julien dans les boîtes à lettres de Wittenheim.

L'inventaire du bois, panneaux et articles de quincaillerie a été réalisé les 19 et 20 décembre 2019.

Les chiffres figurent au bilan et seront communiqués lors de la présentation de ce dernier.

En ce qui concerne les finances, la ville a subventionné les frais du salarié à hauteur de 79 % des dépenses. Pour compenser la baisse de la subvention, les tarifs cotisations et fournitures ont été réajustés. En outre, le président a obtenu une subvention de 3 000 € du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) apportant ainsi un complément à la subvention de la ville pour les frais salariaux.

Les achats : les achats de bois et de panneaux sont effectués auprès d'entreprises certifiées PEFC (Programme Européen Forêts Certifiées). Le centre met à la disposition de ses adhérents plus de 400 articles de fournitures (bois, dont diverses essences, panneaux, quincaillerie et vernis).

Les vernis utilisés sont des vernis acryliques donc sans solvant aromatiques.

La sécurité : aucun accident n'a été déploré en 2019. Le président rappelle l'importance du respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité. La réactivation des inscriptions a permis une meilleure fréquentation de l'atelier. Pour cette raison le président insiste sur la nécessité des inscriptions auprès du moniteur et au respect des engagements. Un engagement non tenu pénalise un autre utilisateur. Les équipements disponibles permettent de satisfaire chacun dans la mesure où il s'inscrit et respecte le planning établi. Les mots d'ordre sont toujours discipline, patience, entraide, propreté et solidarité.

Il demande à tous les membres et plus particulièrement aux jeunes de s'engager davantage encore en prenant des responsabilités au sein de l'association. En effet, l'avenir de notre association réside principalement dans sa capacité à maintenir dans ses rangs un dynamisme permanent. Ces personnes devront être motivées et faire preuve d'altruisme.

Le président termine son rapport moral en remerciant

- tous les membres de l'association qui par leur disponibilité nous ont aidé à entretenir les locaux et les machines.
- L'animateur qui s'est impliqué dans la marche de l'association à la grande satisfaction des utilisateurs.
- Les membres du comité qui ont aidé tout au long de l'année à faire fonctionner cette structure.

Et surtout, il exprime au nom de l'association sa profonde gratitude à la ville de Wittenheim, Monsieur Le Maire et ses Conseillers Municipaux pour leur soutien depuis la création du nouveau centre rappelant que la Ville de Wittenheim met à notre disposition gratuitement les bâtiments et accompagne le Centre de Loisirs Utiles par le versement d'une subvention de fonctionnement pour sa participation au financement du poste de moniteur et des frais de chauffage.

Il remercie également le Fonds de Développement de la Vie Associative pour sa subvention exceptionnelle.

Le président remercie l'assemblée pour son attention, demande s'il y a des questions concernant son rapport. Comme il n'y en a pas, il demande à Emmanuel KLEIN de présenter son rapport d'activité.

5 – Rapport d'activité des ateliers :

Emmanuel KLEIN, animateur, présente le rapport d'activité des ateliers. 112 membres ont payé leur cotisation. 25 nouveaux adhérents ont été initiés au travail du bois. Plus de 6 090 heures de travail ont été effectuées par les adhérents qui ont transformé 13 m³ de bois et 180 m² de panneaux en produits divers. 386 factures ont été établies et de nombreux projets ont été menés à terme. Il demande aux utilisateurs d'indiquer scrupuleusement le nombre d'heures effectuées, à prendre rendez-vous pour l'étude et la planification des projets et de les présenter à l'avance. Il rappelle le respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur, le nettoyage des machines après chaque utilisation, le rangement des établis et les chariots qui doivent être débarrassés après chaque vacation, la libération des emplacements de stockage de bois à la fin du projet afin de permettre l'installation des nouveaux inscrits.

Suite à l'épidémie de Covid19, les gestes barrière sont de rigueur dans l'atelier. Le port du masque est obligatoire. Il faut procéder au nettoyage des mains au gel hydroalcoolique dès l'arrivée au centre et tout au long de la présence à l'atelier. Des distributeurs de gel sont mis à disposition. Un registre Covid est placé à l'entrée du centre et est à remplir obligatoirement dès l'arrivée.

Le président remercie l'animateur pour son rapport.

6 – Bilan financier de l'exercice 2019 :

Le trésorier, Mario FACHIN, présente la situation financière de l'exercice 2019. Il détaille les postes du compte d'exploitation et du bilan dont un exemplaire a été remis à chaque participant. Au compte d'exploitation, les recettes s'élèvent à 127 336,15 €, les dépenses à 126 745,06 €. Le résultat de gestion est positif et se chiffre à 591,09 €.

Au bilan, l'actif et le passif s'équilibrent à 106 043,96 Euros.

Le président remercie le trésorier pour sa présence et son implication tout au long de l'année.

7– Rapport des réviseurs aux comptes :

Mme Mireille JACQUEY présente le rapport des réviseurs aux comptes. Conformément à la mission qui leur a été confiée, les réviseurs aux comptes ont examiné le 7 février 2020, le bilan et le compte d'exploitation arrêtés au 31/12/2019. L'examen a comporté des pointages aléatoires sur les documents de base, factures et relevés de comptes. Ils ont obtenu tous les renseignements et détails

nécessaires. Suite à quoi ils certifient que le bilan et le compte de résultat ont été clairement établis et reflètent sincèrement la situation de l'association.

8 – Quitus au comité de gestion :

Le président met au vote la résolution suivante : « L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2019, du rapport d'activité des ateliers, du bilan financier de l'exercice 2019 et du rapport des réviseurs aux comptes, approuve ces rapports dans leur intégralité et donne quitus au comité pour sa gestion jusqu'au 31 décembre 2019. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9 – Présentation du budget prévisionnel 2020 :

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2020 dont il commente les principaux postes. Le total des charges et des produits s'équilibre à 137223 €. Le président soumet ce budget à l'assemblée qui l'approuve dans son intégralité.

Le président remercie le trésorier.

11 – Election du tiers sortant du comité :

Sont sortants : MM. Jean-Pierre MEYER, Richard HALLER et Julien VUAILLAT qui se représentent et qui sont réélus à l'unanimité.

12 – Election de deux réviseurs aux comptes :

Les deux réviseurs aux comptes en place remplissent leur fonction depuis deux ans. Le président demande que au moins un des réviseurs puisse être remplacé et consulte la salle. Mme Mireille JACQUEY, sur demande du président, reprend un tour. M. WOERHLE Gilbert se propose à son tour. Ces deux personnes sont élues à l'unanimité.

13.-Nomination de deux scrutateurs :

Mme Marie Stella MUNINGER et M. Eric JUNOD .

14 - Rappel de l'article 4 du règlement intérieur.

L'article 4 a été modifié page 2/4

Tout ordre de travail ouvert, doit être payé impérativement avant 30 jours.

Pour le paiement nous acceptons les numéraires, les chèques bancaires, les cartes bancaires à partir de 10 euros et les chèques vacances.

Un exemplaire de ce règlement a été distribué à chaque participant à l'AG.

15 – Fixation des montants des cotisations pour 2021 :

Pour 2021, le comité propose à l'assemblée de maintenir le droit d'entrée à 70€ et de porter la cotisation à 75€ avec une réduction de 15€ pour les habitants de Wittenheim. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

16 – Projets d'activités pour 2020 :

La situation que nous vivons actuellement est d'une ampleur sans précédent. L'épidémie de Covid19 et l'obligation de confinement ont contraint le Centre de Loisirs à suspendre toutes ses activités du 16 mars au 31 mai 2020. Cette situation d'une gravité exceptionnelle a eu un impact économique significatif sur notre association car la pérennité du CLUW dépend, depuis sa création, en grande partie du soutien fidèle de ses adhérents.

Notre moniteur a été mis en chômage partiel, l'ASP a indemnisé notre salarié à hauteur de 70% du salaire brut. L'association a complété sur ses fonds propres afin de maintenir l'intégralité du salaire au moniteur.

Nous avons obtenu du conseil départemental une compensation de 3000€ pour notre perte d'activité.

Achat Outillage : Si les finances nous le permettent et que des organismes subventionnaires nous accompagnent nous procéderons à des investissements nouveaux.

Entretien : Certaines de nos machines ont plus de 20 ans, il faudra s'attendre à des dépenses d'entretien voire à des remplacements.

Développement de notre activité :

- Mise à jour régulière de notre site Internet
- Une campagne pour le développement de nos activités (presse, Internet)
- Distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres
- Partenariat avec L'UP
- Nous serons présents au marché de Noël Caritas
- Nous comptons aussi sur nos adhérents pour faire connaître nos activités.
- Nous maintenons nos horaires avec trois plages possibles, avec priorité aux adhérents exerçant une activité professionnelle, les lundis, mardis et mercredis de 17h à 19h45.

Quitte à se répéter, le président insiste encore sur ce point, il faut s'inscrire auprès du moniteur, il en a eu la consigne.

Nos équipements permettent de satisfaire chacun dans la mesure où il s'inscrit et respecte le planning ainsi établi. Après avoir terminé un projet, l'emplacement réservé au stockage du bois doit être libéré.

Les mots d'ordre sont toujours : discipline, patience, entraide, propreté et solidarité.

Le président fait appel à l'engagement et à la solidarité de tous.

Entretien des machines et des locaux

La prochaine journée de travail est programmée pour Samedi 3 octobre de 8h30 à 12h00.

Tous les membres et particulièrement les habitués sont invités à participer à cette opération nécessaire pour le bon fonctionnement de notre structure. A noter que la journée de travail prévue le 1^{er} avril a été annulée pour cause de Covid.

Une journée porte ouverte avait été prévue en octobre mais vu la conjoncture actuelle nous avons dû y renoncer. Ce sera reporté sur l'année prochaine.

17 – Intervention des élus :

Intervention de M. VOGT :

M. VOGT remercie le président de lui donner la parole et salue l'ensemble des membres présents. Il souligne la situation particulière à laquelle nous faisons face actuellement et félicite les membres de l'association pour les efforts réalisés pour respecter les gestes barrières. Grâce à ces efforts on aura peut-être des chances de passer ce cap car il est nécessaire de préserver la vie sociale, préserver nos mouvements associatifs parce que nous en avons besoin. Le conseil Départemental s'est rendu compte dès le départ du confinement qu'il y aura un impact important au niveau des associations par rapport à la perte de recette et que naturellement son rôle est de permettre la pérennité de ces associations parce que s'il n'y a plus d'associations on peut s'attendre à des lendemains plus que difficiles. Le Conseil Départemental a créé un fonds d'urgence de solidarité aux associations, un fonds qui s'élève à plus de deux millions d'Euros. Il y a déjà 600 dossiers toutes associations confondues. Par ce biais le Conseil Départemental espère soutenir le plus efficacement possible ces associations. Le CLU a pu bénéficier de 3 000 Euros, on sait que ce n'est pas de l'argent perdu, qu'il sera utilisé à bon escient.

M. VOGT félicite le président d'avoir fait le dossier et pour terminer et félicite l'ensemble de l'assemblée. Il termine en soulignant qu'au sortir de cette crise plus que jamais nous aurons besoin de ces associations pour apporter du bien être, un peu de bonheur à toutes ces personnes, tous les adhérents qui viennent de ces associations.

Le président remercie M VOGT Pierre pour son intervention et donne la parole à M. RICHERT Philippe, adjoint au Maire, arrivé entre temps.

Intervention de M. RICHERT :

Prenant la parole, M. RICHERT excuse l'absence de Le Maire pris actuellement par les élections sénatoriales. Il s'excuse aussi de son retard du fait qu'il a été mal informé de l'horaire de notre AG car il est très respectueux des horaires des assemblées générales et a pour habitude d'assister à l'intégralité des AG.

Suite aux élections de mars dernier, il a changé de délégation et est à présent délégué aux affaires culturelles, aux cultes, aux associations patriotiques et autres associations. Il met l'accent sur la vitalité reconnue de notre association, que la ville reste notre principal partenaire et qui est très attaché à notre centre qui a toujours eu un impact pour l'ensemble des communes du bassin potassique, maintenir cette tradition et cette qualité du travail du bois et de la passion que cela entraîne. Nous souffrons tous de ce Covid qui frappe et les associations et le monde culturel. L'engagement de la ville est de maintenir le niveau de la subvention annoncée en début d'année. On pouvait craindre un moment que les collectivités réduisent leur subvention. Il cite l'ordre de grandeur du coût imputé au Covid pour la ville de Wittenheim, soit 400 000 € sur le budget de la commune, pratiquement un an d'investissements mis aux oubliettes ou reportés. Beaucoup d'évènements ont dû être annulés, d'autres n'ont pu ou ne pourront pas se dérouler normalement. Mais le centre de loisirs a su prendre les mesures sanitaires imposées a peut donc poursuivre son activité et faire vivre l'association, la ville restant à nos côtés. M, RICHERT termine son allocution en remerciant l'assemblée pour son écoute.

Le président remercie M. RICHERT pour son intervention.

Le président remercie le Conseil Départemental en la personne de M. VOGT, M. le Maire de Wittenheim, ses adjoints et ses conseillers.

Puis il donne quelques informations supplémentaires à M. RICHERT lui expliquant que la convocation envoyée en mars indiquait bien 18h30 comme début de séance mais suite à la conjoncture due au Covid une nouvelle convocation a été envoyée où l'horaire avait été modifié et sans doute n'a t'on pas été assez insisté sur ce point.

Le président soulève le problème que nous rencontrons avec les luminaires qui lâchent les uns après les autres. En l'absence de M RICHERT en début de séance, il n'a pas abordé le sujet. Nos luminaires ont quinze ans, sont la cause de pannes, nous les remplaçons au fur et à mesure par des luminaires où l'éclairage n'est pas tout à fait nécessaire. Le président souhaite remplacer notre éclairage par un éclairage à leds et être associé au programme de changement des lumières de la ville. M. RICHERT lui répond que évidemment il souscrit à cette démarche. La commune a un programme ambitieux de remplacement de l'éclairage public par un éclairage plus économique et plus écologique. Il incite le président de lui faire parvenir très vite un courrier officiel qui fixe bien les enjeux.

Le président remercie M. RICHERT.

17 – Divers :

Le président demande s'il y a des questions. Personne ne se manifestant, il remercie l'assemblée de sa participation et son soutien et clôt la séance à 19 heures.

Le secrétaire



F. ARNOLD

Le Président



G. VONTRAT.